



APPEL À PROJETS

DISPOSITIF DE SOUTIEN AUX ÉTUDES DE FAISABILITÉ POUR DE NOUVELLES ACTIVITÉS DE RÉEMPLOI ET DE RÉUTILISATION DE PMCB INERTES (CATÉGORIE 1)

Introduction et objectifs

Ecominéro est un éco-organisme agréé par les Pouvoirs Publics pour la Responsabilité Élargie du Producteur (REP) des Produits et Matériaux de Construction du secteur du Bâtiment (PMCB), tel que désigné aux articles R. 543-288 à R. 543-290-12 du Code de l'environnement.

Depuis son agrément par les pouvoirs publics et le déploiement opérationnel de la REP en 2023, il déploie des actions spécifiques en faveur du réemploi et de la réutilisation des matériaux de construction, afin d'augmenter significativement les volumes de matériaux réemployés et réutilisés (objectif 4% d'ici à 2027 – évaluation de 1% selon l'ADEME en 2021).

Les PMCB minéraux et inertes (catégorie 1) ciblés par l'agrément d'Écominéro sont obligatoirement issus des chantiers de construction du secteur du bâtiment. La liste ci-dessous regroupe les PMCB concernés par l'agrément ; ceux en *italique* sont prioritaires vis-à-vis du réemploi et de la réutilisation :

- *Ardoise*
- *Béton et mortier*
- *Terre cuite (brique, tuile...)*
- *Céramique (carrelage, sanitaire...)*
- *Pierre (calcaire, granit, grès, laves, ...)*
- *Mélange bitumineux*
- Chaux
- Terre crue (excepté la terre excavée)
- Granulat
- Produits et matériaux de construction d'origine minérale non cités dans une autre famille de cette catégorie.

Pour y parvenir, Ecominéro a conçu un plan d'actions décliné en 5 axes :

1. Promouvoir le réemploi et la réutilisation des PMCB auprès de l'ensemble des acteurs
2. Accompagner le réemploi et la réutilisation sur les chantiers de déconstruction, réhabilitation, rénovation et construction
3. Renforcer l'offre de PMCB par le soutien au développement d'activités de réemploi et de réutilisation
4. Stimuler la demande de PMCB réemployés et réutilisés, notamment par la levée des freins à la certification et l'assurabilité
5. Engager les metteurs en marché et fabricants dans la réemployabilité et la démontabilité des PMCB

Depuis 2024, Ecominéro a lancé plusieurs appels à projets afin de soutenir les acteurs engagés pour le réemploi et la réutilisation des PMCB sur les chantiers et pour le développement d'activités pérennes.

Afin d'amplifier cette dynamique, cet appel à projets vise à identifier et accompagner les acteurs souhaitant créer de nouvelles activités de réemploi et de réutilisation de PMCB inertes (catégorie 1) par la structuration d'une offre massifiée et (semi-) industrialisée. Le financement d'Ecominéro porte sur les dépenses en fonctionnement contribuant à la conduite de l'étude sur les PMCB inertes (catégorie 1).

En 2024, 20 études de faisabilité ont été financées. Une cartographie des lauréats se trouve sur [le site internet d'Ecominéro](#).

--

Définitions :

Réemploi : toute opération par laquelle des substances, matières ou produits usagés qui ne sont pas des déchets sont utilisés de nouveau pour un usage identique à celui pour lequel ils avaient été conçus. Ex : des tuiles sont déposées et remises en œuvre pour le même usage.

Réutilisation : toute opération par laquelle des substances, matières ou produits qui sont devenus des déchets sont utilisés de nouveau. Ex : un mur en béton est scié en bordures et pavés d'aménagement extérieur.



Pour des raisons de simplification, dans le présent document, le terme « réemploi » est utilisé pour désigner les pratiques de « réemploi, de réutilisation et de préparation en vue d'une réutilisation ».

--

Contacts

Elodie Combileau, Responsable réemploi

Katell Bétaux, Chargée de mission réemploi

reemploi@ecominero.fr

1. Type d'activités ciblées

Les activités ciblées sont celles qui ont un impact direct sur le tonnage des produits et matériaux réemployés inertes (catégorie 1), avec un objectif de massification, passage à l'échelle et/ou échelle (semi-)industrielle, parmi lesquelles (liste non exhaustive) :

- Plateforme physique de réemploi et Matériauthèque
- Atelier de nettoyage, préparation
- Atelier de reconditionnement, requalification
- Plateforme d'intermédiation entre chantiers de bâtiment
- Espace de massification et stockage
- Espace de vente, dépôt-vente, achat-revente, don

L'étude pourra concerner les activités :

- En préfiguration
- En développement de nouvelles branches
- En essaimage

Points d'attention : Les études financées par un éco-organisme concurrent d'Ecominéro (Valobat) ne sont pas éligibles.

Le soutien d'Ecominéro doit permettre la démultiplication des tonnes réemployées et réutilisées. A l'issue de l'étude, les lauréats devront déclarer les tonnages de PMCB inertes réemployés et réutilisés exclusivement à Ecominéro.

Les projets faisant l'objet d'un dépôt de brevet, protection de la propriété intellectuelle ou secret industriel très restrictif ne sont pas éligibles. Les lauréats s'engagent à diffuser librement tout ou partie les résultats de leur étude.

2. Objet, périmètre et format de l'étude de faisabilité

Le périmètre de l'étude peut inclure des PMCB autres que ceux de catégorie 1 ; cependant, ces derniers devront avoir une place prépondérante dans l'activité étudiée.

L'étude peut être réalisée par le porteur de projet ou par un prestataire. Dans tous les cas, le porteur devra identifier un référent en interne pour le suivi de l'étude.

Le porteur de projet est libre dans la rédaction de son cahier des charges ; cependant, l'étude devra déterminer les conditions techniques, économiques, foncières, RH et partenariales permettant de maximiser le réemploi des PMCB de catégorie 1.

L'étude peut être conduite sous un format théorique, d'étude-action (expérimentation à petite échelle) ou d'essais de prototypes.

L'étude doit être conduite dans une temporalité circonscrite de maximum 24 mois et déboucher sur la production de livrables.

3. Porteur de la candidature (commanditaire de l'étude)

Les porteurs éligibles sont :

- Les acteurs de l'économie sociale et solidaire : association, coopérative (SCOP, SCIC), structure de l'insertion par l'activité économique (SIAE)
- Les entreprises solidaires d'utilité sociale (agrément « ESUS » obtenu ou demandé)
- Les Pôles Territoriaux de Coopération Économique
- Les collectivités territoriales
- Les fédérations et réseaux professionnels
- Les aménageurs publics ou privés, promoteurs
- Les bailleurs sociaux
- Les entreprises commerciales ou industrielles et entreprises du secteur du bâtiment
- Collectifs d'acteurs en cours de structuration juridique

A noter : le commanditaire de l'étude de faisabilité peut être différent du gestionnaire *in fine* de l'activité.

Cas de figures à titre d'exemples :

- * *Je suis un acteur de l'ESS.* Je m'interroge sur l'opportunité de développer une activité spécifique sur le réemploi à grande échelle des matériaux en terre cuite. Je peux candidater à l'appel à projets si je prévois au moins 100 tonnes de réemploi de PMCB inertes sur 12 mois à venir.
- * *Je suis un bailleur social avec des programmes de renouvellement urbain étalés sur les prochaines années.* Je suis engagé pour une économie circulaire et j'aimerais étudier la faisabilité d'une plateforme physique pour réemployer les matériaux (inertes et non inertes) issus des différentes opérations de réhabilitation. Je peux candidater à l'appel à projets si je prévois au moins 100 tonnes de réemploi de PMCB inertes sur 12 mois à venir.
- * *Je suis un acteur industriel* et souhaite développer un process mécanisé de reconditionnement de matériaux internes. Si les résultats de l'étude sont concluants, je ne donnerai pas accès aux conclusions. Je ne peux pas candidater.
- * *Je suis une collectivité territoriale.* Je souhaite réaliser une étude de métabolisme urbain ou une étude des gisements de déchets et des potentiels d'activités de réemploi. Je ne peux pas candidater à l'appel à projets car l'étude n'a pas pour objectif direct de créer une/plusieurs activités de réemploi. En revanche, je peux contacter Ecominéro pour échanger sur un partenariat plus global.

4. Stade d'avancée de l'étude

Idéalement, la candidature doit être transmise à Écominéro avant le démarrage de l'étude. Dans le cas contraire, si la candidature n'est pas acceptée, le porteur de projet prend la responsabilité d'autofinancer une plus grande part de son étude.

5. Modalités de candidature

La candidature est attendue sous le format numérique via la [plateforme dédiée](#).

Des compléments d'informations peuvent être demandés par Écominéro. L'éco-organisme se réserve le droit d'auditionner les porteurs de projets.

6. Dépenses éligibles

Les dépenses peuvent être prises en compte rétrospectivement par rapport à la date d'envoi de la candidature.

Types de dépenses	Exemples de dépenses TTC
Ingénierie	Prestation de services et de conseil RH interne R&D Loyer Essais de prototypes Tests en laboratoire Etude de caractérisation
Traçabilité Comptabilisation	Développement de protocoles de traçabilité et comptabilisation des PMCB réemployés

7. Critères d'analyse

La sélection des projets et le montant du soutien seront effectués sur la base des critères d'analyse suivants :

Impact environnemental

- Type et diversité des PMCB catégorie 1 étudiés
- Visée de massification, mécanisation, (semi-)industrialisation ou passage à l'échelle de l'activité

Crédibilité du projet

- Part prépondérante des PMCB catégorie 1 étudiés
- Réponse à un enjeu local ou un enjeu de filière

Pertinence de l'échelon territorial

- Périmètre géographique et pertinence du projet par rapport aux enjeux territoriaux
- Zone sous-dotée en activités de réemploi de PMCB

Ancrage local

- Partenariat ou lien avec des collectivités territoriales
- Coopération avec les réseaux ESS et réseaux de la construction durable

Impact social

- Potentiel de création d'emplois locaux, notamment en insertion
- Développement de nouveaux métiers ou pratiques professionnelles

8. Modalité du soutien

Le soutien financier représentera 80% maximum des dépenses éligibles pour un plafond d'aide de 35 000€ TTC par étude au titre des dépenses de fonctionnement.

La TVA ne s'applique pas au soutien d'Ecominéro. Le soutien sera versé en 2 fois : 50% à la signature de la convention, puis le solde de 50% si l'étude est arrivée à son terme (présentation des conclusions et des factures à la hauteur du montant du soutien).

Le soutien est versé au porteur de projet, commanditaire de l'étude.

Environ 25 études seront soutenues par Ecominéro en 2025.

9. Calendrier

	Session 1	Session 2
Candidatures	10 février au 15 mars	30 juin au 14 septembre
Audition et sélection	16 mars au 15 avril	15 septembre au 14 octobre
Réponse aux candidats	16 avril	15 octobre

10. Engagement du porteur de projet et Indicateurs de suivi

Le porteur doit désigner un référent interne pour le suivi de l'étude. Il est l'interlocuteur principal d'Ecominéro.

Tout au long de l'étude, Écominéro sera associé aux Comités de Pilotage et aux rendus intermédiaires.

A la fin de l'étude, le porteur devra transmettre à Écominéro l'étude de faisabilité dans son intégralité qui comprendra notamment :

- Déclaration exclusive des tonnages PMCB inertes (cat1) réemployés
- Les conditions techniques de réalisation et de développement
- Le modèle d'activité et sa montée en charge
- L'organisation logistique

- Le calendrier de déploiement ou développement
- Le taux de réemploi global et par type de PMCB avec leur montée en puissance projeté
- La traçabilité et comptabilisation des tonnages de PMCB (cat 1)
- Les hypothèses de modèle économique
- Le potentiel de création d'emplois
- L'identification du gestionnaire ou coordinateur de l'activité
- Les partenaires financiers au démarrage et en phase de développement
- Les partenaires locaux et les modalités de collaboration